

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

No. : R-4334-2026

ÉNERGIR, S.E.C.

Demanderesse

et

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS
RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC -et- Als.**

Intervenants

**R-4334-2026 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement
et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c.
à compter du 1er octobre 2026**

COMPILATION D'EXTRAITS

EN VUE DU CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS D'ÉNERGIR

**PANEL 1 : PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2027-2030
(INCLUANT LA PRÉVISION DE LA DEMANDE, DONT CELLE DU GSR)**

PAR LE RNCREQ

1^{er} SEPTEMBRE 2026

A) SUIVI DE LA DÉCISION D-2026-011

Extrait #1 - Pièce Énergir-H, doc. 9 ([B-0040](#)), p. 6 :

1.4 ANALYSE DÉTAILLÉE DES ÉVÉNEMENTS CRITIQUES DU 3 FÉVRIER 2023

6 Le 3 février 2023, les conditions attendues de froid extrême ont fait en sorte que le marché
7 secondaire de transport a rapidement été complètement saturé¹ et que plusieurs clients
8 interruptibles n'ont pas pu se procurer de GAI. Étant donné les conditions de pointe, tous les
9 outils d'approvisionnement en transport et en franchise d'Énergir étaient sollicités à pleine
10 capacité. Les retraits interdits de la clientèle interruptible ont créé un déficit d'approvisionnement
11 d'environ 12 000 GJ pour la journée gazière. En cours de journée, des bris à l'usine LSR ont
12 entraîné une réduction de sa capacité, ajoutant environ 61 000 GJ au déficit quotidien. Ces deux
13 événements combinés ont causé un déficit d'environ 73 000 GJ d'approvisionnement. Lors d'un
14 tel déficit, le réseau de TCPL en subit la conséquence en premier. Puisque toutes les capacités
15 étaient attribuées (comme le démontrait l'impossibilité des clients interruptibles d'obtenir du
16 transport sur le marché secondaire), ce volume supplémentaire devait être soutenu par la marge
17 de sécurité du fournisseur, qui en aucun cas ne doit être considérée comme une marge de
18 manœuvre. Durant la nuit du 3 au 4 février 2023, **une fermeture non planifiée d'une vanne de**
19 **sectionnement a entraîné l'arrêt d'urgence de stations de compression en amont du Québec.** Le
20 froid extrême a rendu difficile pour TCPL de redémarrer ces capacités de compression. En temps
21 normal, la marge de sécurité aurait permis d'assurer les besoins opérationnels dans cette
22 situation. Or, celle-ci n'était plus disponible puisqu'elle était déjà mobilisée pour combler le déficit
23 d'approvisionnement d'Énergir et de plusieurs autres clients.

24 Cette situation a entraîné une **baisse graduelle des pressions** sur les réseaux de TCPL et TQM,
25 jusqu'à atteindre des niveaux inférieurs aux seuils minimaux garantis à certains postes, comme
26 **ceux de Saint-Jérôme et de Québec.** Le réchauffement rapide en après-midi a permis de réduire
27 les volumes consommés sur le réseau et la reprise de la capacité à l'usine LSR a permis à Énergir
28 de disposer de capacités excédentaires afin d'aider TCPL, à partir de la nuit jusqu'en après-midi

Extrait #2 – Mémoire du RNCREQ ([C-RNCREQ-0019](#)), p. 14 :

Le site de Saint-Jérôme (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), une de ces régions desservies et où une faiblesse d'approvisionnement de gaz a eu lieu le 3 février 2023, est tributaire du gaz de la région Montréal-Est, lié par les raccordements d'alimentation (et non de distribution, de plus haute pression) d'Énergir. De cette façon, les explications d'Énergir sur le bris du système de vaporisation de LSR justifient l'insuffisance de gaz qui a eu lieu dans cette région, laquelle est desservie par l'usine de LSR.

Toutefois, la région de Québec n'est pas desservie par cette source d'approvisionnement. Ainsi, le bris de l'usine de LRS ne justifie pas le problème, sauf si toute la demande contractée était utilisée pour desservir la région de Montréal (incluant Saint Jérôme), laquelle est en amont de la région de Québec selon l'orientation des raccordements de transport. En effet, l'explication d'Énergir est que : « En temps normal, la marge de sécurité aurait permis d'assurer les besoins opérationnels dans cette situation. Or, celle-ci n'était plus disponible puisqu'elle était déjà mobilisée pour combler le déficit d'approvisionnement d'Énergir et de plusieurs autres clients ».

[...]

À la lumière de ce qui précède, le RNCREQ recommande ce qui suit :

[...]

- a. Demander à Énergir d'expliquer de façon plus détaillée le rapport entre le bris de l'usine LSR à Montréal-Est et le manque de service à Québec, notamment eu égard aux lignes 20 à 23 de la page 6 du document B-0040;

B) MARCHÉ SECONDAIRE

Extrait #3 - Pièce Énergir-H, doc. 3 ([B-0176](#)), p.24 :

7 Pour l'hiver 2026-2027, la somme des coûts estimés pour combler le déficit
8 d'approvisionnement en hiver dans un scénario d'hiver normal s'élève à environ 31 M\$ de
9 coûts additionnels d'équilibrage par rapport au coût des outils de 2025-2026.

10 Pour les autres années, les déficits à combler sont plus élevés que pour l'année 1. Cette
11 croissance résulte principalement d'une demande plus résiliente que prévue dans les
12 dernières années, ce qui fait varier significativement les besoins en approvisionnements
13 par rapport au plan d'approvisionnement 2025-2029 déposé l'an dernier.

14 Ces déficits surviennent au même moment où le système de pipeline Nord-Américain est
15 à toutes fins pratiques à pleine capacité : les capacités du Mainline de TCPL (qui s'étend
16 d'Empress jusqu'à East Hereford et Parkway dans l'Est) sont complètement contractées.
17 Les flux gaziers enregistrés dans le triangle de l'Est et sur TQM sont à des niveaux
18 records, ce qui ne laisse que peu de marge de manœuvre pour l'approvisionnement des
19 clients dans le cas de demande plus forte que prévue ou d'incident sur le réseau. Même
20 si le standard d'opérations sur le Mainline de TCPL est à un niveau N + 1 (c'est-à-dire que
21 le réseau de TPCL possède des équipements pouvant couvrir la défaillance d'un
22 équipement clé), tout incident qui excéderait ce niveau pourrait entraîner des coupures du
23 service ferme.

24 Dans ce contexte, pour obtenir de la capacité permettant de répondre aux besoins
25 projetés de la clientèle, Énergir prévoit plutôt obtenir des capacités de transport sur le
26 marché secondaire. Étant donné que ces capacités sont déjà contractées et prévues être
27 acheminées à des consommateurs hors du Québec, Énergir devra payer un prix qui
28 permet aux fournisseurs détenant ces capacités de fournir l'énergie à leurs clients actuels
29 d'une autre manière, ce qui va résulter en des prix élevés pour approvisionner la clientèle
30 du Québec. Actuellement, aucun ajout de capacité sur le réseau principal de TCPL n'est

C) CAPACITÉS DE SAINT-FLAVIEN

Extrait #4 - Pièce Énergir-H, doc. 3 ([B-0176](#)), Annexe 3, p. 1 (p. 39/63 du .pdf) :

CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EXISTANTS Entreposage

Fournisseur	Contrat	Échéance	Capacité	Critère de retrait selon le niveau d'inventaire	Capacité maximale de retrait	Critère d'injection selon le niveau d'inventaire	Capacité maximale d'injection
(1)	(2)	(3)	(4) (10 ³ m ³)	(5)	(6) (10 ³ m ³ /jour)	(7)	(8) (10 ³ m ³ /jour)
26 Intragaz		2033-04-30	130 000	[70 000 ; 130 000]	2 400	[0 ; 303 120]	22 734
27 Saint-Flavien *				[57 500 ; 70 000]	2 200	[303 120 ; 568 350]	34 101
28				[37 500 ; 57 500]	2 000	[568 350 ; 1 136 700]	45 468
29				[30 000 ; 37 500]	1 600	[1 136 700 ; 1 420 875]	60 624
30				[15 000 ; 30 000]	1 200	[1 420 875 ; 2 178 675]	75 780
31				[8 000 ; 15 000]	900	[2 178 675 ; 2 652 300]	83 358
32				[0 ; 8 000]	600	[2 652 300 ; 4 925 700]	90 936
33							

Extrait #5 - Pièce Énergir-H, doc. 9 ([B-0040](#)), p. 8 :

Tableau 1

Détails des outils d'approvisionnement en mode prévisionnel et réel

Sources	Demande de pointe 0-12	Demande et outils planifiés 3 février 2023	Demande et outils réels 3 février 2023
	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)
Demande de la journée prévue/réelle	37 113	34 381	35 209
FTLH primaire (Energir EDA et Energir NDA)	2 243	2 243	2 243
Transport par échange (EMP-Energir)	0	0	0
Achats de GSR dans le territoire - GSR	11	11	6
Transport fourni par les clients	214	441	441
FTSH (Dawn - Energir EDA)	2 192	2 192	2 192
Transport par échange (Dawn - Energir)	2 163	2 164	2 164
FTSH (Parkway-Energir EDA & NDA)	13 777	13 637	15 559
STS (Parkway-Energir EDA & NDA)	5 705	5 705	5 864
Pointe-du-Lac	1 600	1 600	1 610
Saint-Flavien	1 520	1 376	1 376
Val-de-Cap	0	0	0

Extrait #6 - Pièce Énergir-H, doc. 9 ([B-0040](#)), p. 8 :

Tableau 1
Détails des outils d'approvisionnement en mode prévisionnel et réel

Sources	Demande de pointe 0-12	Demande et outils planifiés 3 février 2023	Demande et outils réels 3 février 2023
	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)
Demande de la journée prévue/réelle	37 113	34 381	35 209
FTLH primaire (Energir EDA et Energir NDA)	2 243	2 243	2 243
Transport par échange (EMP-Energir)	0	0	0
Achats de GSR dans le territoire - GSR	11	11	6
Transport fourni par les clients	214	441	441
FTSH (Dawn - Energir EDA	2 192	2 192	2 192
Transport par échange (Dawn - Energir)	2 163	2 164	2 164
FTSH (Parkway-Energir EDA & NDA)	13 777	13 637	15 559
STS (Parkway-Energir EDA & NDA)	5 705	5 705	5 864
Pointe-du-Lac	1 600	1 600	1 610
Saint-Flavien	1 520	1 376	1 376
Volet C	0	0	0
Usine LSR (vaporisation)	5 669	5 012	3 754
Interruption de liquéfaction GM GNL	330	0	0
Sous-total des approvisionnements	35 424	34 381	35 209
Service de pointe	1 689	0	0
Total des approvisionnements	37 113	34 381	35 209
Marge opérationnelle journalière U-LSR	0	657	0

Extrait #7 - Pièce Énergir-H, doc. 3 ([B-0176](#)), Annexe 3, p. 2 (p. 40/63 du .pdf) :

INTRAGAZ		\$/mois	
8	Frais mensuel	1 755 800	
Ratios projetés de gaz de compression - Pointe du Lac			
9	Retrait	3,50%	
10	Injection	0,20%	
Ratios projetés de gaz de compression - Saint-Flavien			
11	Retrait	0,00%	
12	Injection	0,00%	

Extrait #8 - Pièce Énergir-T, doc. 13 ([B-0139](#)), Réponse à la DDR #5.6, p. 14 :

- 5.6 Énergir est-elle d'accord que l'emplacement des sites d'injection de GSR peut avoir un rôle stratégique pour le réseau en venant augmenter la pression et la capacité de livraison dans la région avoisinante au site d'injection?

Réponse :

Énergir a déjà mentionné que l'injection de GSR pouvait contribuer à la sécurité énergétique en étant une source complémentaire aux capacités de livraisons standards⁴. Toutefois, pour avoir un réel impact, **la production de GSR doit être 100 % fiable en période de consommation maximale hivernale**, ce qui n'est pas encore toujours le cas. Énergir doit pouvoir desservir ses clients en tout temps, même quand un site de GSR est arrêté pour bris ou pour maintenance. **Cet apport est donc complémentaire, mais ne peut actuellement se substituer aux outils présentement disponibles.**